

AVIS de MARCHÉ

2024_001

Mission de prestations intellectuelles pour la réalisation de l'évaluation finale de la mise en œuvre de la charte du Parc amazonien de Guyane

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane
1 rue de la canne à sucre,
97354 Rémire-Montjoly
Téléphone : 0594 29 12 52
Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Marché à procédure adaptée – articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 du Code de la commande publique

3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

Mission de prestations intellectuelles pour la réalisation de l'évaluation finale de la mise en œuvre de la charte du Parc amazonien de Guyane

Lieu d'exécution : tout le territoire de la Guyane

4. Décomposition de la prestation

Le marché n'est pas alloti au sens des articles L2113-11 et R2113-2 du Code de la commande publique 32, au motif que : la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations.

5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaire conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :

71241000 – Etudes de faisabilité, service de conseil, analyse

6. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées

7. Délais

Le délai d'exécution est de 14 mois à compter de la notification du marché, y compris un mois de période de préparation.



8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix et de valeur technique des offres, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2470246&orgAcronyme=d4t>

12. Date limite de réception des offres

Jeudi 07 Mars 2024 à 12h (heure de Guyane) – 16h (heure de métropole)

13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

15. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr